

En effet *a(si)nina* = *anina* très exactement en lyonnais. Je prie de remarquer que si le texte eût été provençal, on eût été averti de l'erreur par l'absence de *s* dans un mot dérivé de *asinus*, mais en lyonnais, au *xiii^e* siècle, *s* était déjà tombé. Le *Carcabeau* de Givors dit constamment *anos*, âne : « Item deit ung *anos* chargies de draps. » — De plus, à côté d'*anines*, on trouve *moulonines*, peaux de mouton. Une formation analogique sur *agnel* aurait dû donner *agnellines*.

Enfin, *agninus*, d'où sort notre mot, ne donne pas *anines*, mais *anhines*, ou *agnines*, si l'on préfère la graphie française à la provençale. *Anines*, on voudra bien en convenir, est donc dans tous ses torts.

Raynouard, tome II, p. 133, a également traduit *anina* par peau d'âne préparée.

Mais les textes suivants, que veut bien me communiquer un de nos premiers romanistes, M. Chabaneau, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, ne laissent aucun doute sur le sens de peau d'agneau.

LEUDE DE MONTPELLIER :

Pelles de conils *facte*. — *Duodena multoninis afaitadis*. — Pelles varie et pellicie varie. — Pelles vulpinarum. — Pelles de catis. — Pellicie de conils et pellicie de lebres. — Lo cent de *aninis*. — Pelles et pellicie *facte* de *aninis*. — *Trossellus* de *aninis*. — *Trossellus* de conils. — *Coblerius* qui comparat conillos vel *anninas*. — *Duodena golarum* de martinis et fainis.

Dans tout cela, il n'est question que de fourrures et de pelleteries. Il s'agit de pelisses d'agneau; car on n'a jamais que je sache, fait des pelisses d'âne.